

Maurice Décaillot
Expert agréé en économie sociale

L'AUTRE PRODUCTION, L'AUTRE ECHANGE, L'AUTRE AVENIR

PRODUIRE DE LA RICHESSE AUTREMENT

Usines récupérées, coopératives, micro-finance...les révolutions silencieuses.

Sous la direction de Julie Duchatel et Florian Rochat

Editions CETIM

Genève, octobre 2008

Le livre dont on rend compte ici est un petit ouvrage de 172 pages, qui apporte cependant sous ce volume une grande richesse d'éléments d'information et de réflexion.

Il rassemble, et c'est un mérite notable, des textes se référant, même en peu de pages, à une grande diversité d'expériences de par le monde, toutes visant à enraciner de nouvelles façons de produire de la richesse : expériences diverses de tous les continents (Amérique Latine, Asie, Europe), initiatives internationales. Certaines se limitent à des solidarités locales d'un pragmatisme immédiat, d'autres cheminent vers des structures nettement innovatrices.

Ce large éventail permet aussi de repérer, en même temps que les avancées encourageantes, les problèmes, qu'il faut qualifier d'énormes, ainsi posés. On tentera ici, au fil des constatations instructives, de suggérer, en s'appuyant sur la diversité des contributions, l'approfondissement de diagnostics.

Un question apparaît rapidement : les innovations ainsi développées se veulent-elles, et sont-elles réellement, des voies clairement alternatives ? Certaines le souhaitent, d'autres s'en défendent (p. 105, cas du groupement coopératif Mondragón au Pays Basque espagnol). La seconde question, on le verra, est particulièrement complexe.

Une première confusion se constate là où ces initiatives ne distinguent pas, ou entremêlent, innovation sociale, service public, et secours charitable remédiateur (p. 29, 67, 90).

Comment les distinguer ? Cela implique de préciser un contenu spécifique des développements économiques innovateurs. Et envisager celui-ci conduit au repérage des très nombreux problèmes posés.

On distinguera ici dès maintenant une catégorie spécifique d'expériences incluses dans l'objet de l'ouvrage . Elle concerne ce que nous appellerons des situation d'entraide de proximité entre activités économiques, développées à une échelle locale entre structures restant le plus souvent de type traditionnel (petites et moyennes entreprises capitalistes...), tel le cas de l'initiative péruvienne Villa el Salvador (p. 36-42), les actions collectives repérées au Bangladesh et en Inde (p. 43-56). Une connivence plus ou moins tacite entre activités complémentaires, souvent appuyée sur l'usage de services communs et de ressources locales, incite à une certaine protection mutuelle atténuant

les effets classiques (surexploitation, chômage...) des pratiques dominantes ; ce que viennent conforter des appuis accordés aux services et institutions d'échelle locale.

Un point fort de ces expériences est la mise en place d'une structure commune de financement, permettant, en offrant des possibilités d'adaptation face aux aléas, de placer chaque entreprise dans une situation de relative sécurisation, et ainsi de négocier moins défavorablement ses conditions d'activité. Les situations relativement favorables évoquées (au Pérou, en Afrique), qui rappellent celles précédemment observées en Toscane, sont cependant fragiles. L'hypothétique « second développement » (p. 145) censé apporter au monde l'émergence simultanée d'entrepreneurs privés, publics, collectifs, ne peut guère être vu comme une amorce de transformation.

Ce phénomène s'observe y compris dans le cas d'entreprises de statut coopératif (cas de Mondragón p. 91-92), alors même que ce groupe coopératif s'entretient en recourant au financement privé (p. 96), cette solidarité financière permettant des résultats économiques et sociaux qui, même relativement favorables, restent limités et fragiles.

Il est bien noté, cependant, que les structures plus clairement coopératives et sociales s'efforcent d'innover, notamment en développant des structures nouvelles (p. 31-32, 60). On observe des innovations en matière de contrôle démocratique de l'activité économique (p. 60, 87-88, cas de Mol Matric) ; une atténuation des distances hiérarchiques (p. 94). Un trait particulièrement significatif est le développement de structures et de procédures visant l'autogestion par les travailleurs de leur activité économique (p. 93), de ses conditions, notamment financières (p. 33 ; p., 98 cas de Mondragón), et de ses résultats, à commencer par les rémunérations du travail (p. 94), ainsi que les investissements. L'ouvrage note à juste titre que cette prérogative autogestionnaire acquise par les travailleurs modifie profondément le rapport au travail, permettant son humanisation (p. 157). Ceci incite à mesurer l'importance d'objectifs tels que ceux des autorités du Venezuela, se donnant pour objectif l'instauration de relations de production justes (p. 125).

Dans le même temps, les éléments apportés incitent à remarquer l'importance, comme élément d'une autogestion cohérente, de la maîtrise du travail sur ses moyens financiers (p. 98), comme outil d'une maîtrise qui ne serait pas seulement la disponibilité présente des outils et une rémunération confortable, mais aussi la maîtrise du mouvement bâtisseur d'avenir par ceux qui le construisent de leur travail.

L'ouvrage, de ce point de vue, souligne à très bon droit la non pertinence, voire la nocivité, des formules de micro-crédit bancaire aujourd'hui couramment vantées (p. 43, 51, 55, 65), dans les faits inégalitaires, tout en signalant la performance parcellaire d'un micro-crédit autogéré (p. 59) et d'une « micro-épargne » locale (p. 48, 62).

Suggérons à ce propos qu'un problème sous-jacent est celui de l'accès universel souhaitable aux moyens initiaux de l'activité professionnelle ; exigence à laquelle est confrontée implicitement l'action du gouvernement vénézuélien (p. 124), pour procurer les ressources indispensables aux coopératives émergentes. L'entraide empirique permettant occasionnellement d'y parer (p. 89, 129) ne pourrait durablement y suffire. De même est évoqué le problème de la transmission intergénérationnelle mutualisée des actifs professionnels (p. 88-89, 94).

Conséquemment, les matériaux de l'ouvrage font apparaître des points d'interrogation. Est-ce en cohérence avec un telle autogestion que fonctionnent des circuits de répartition des ressources financières, de niveau hiérarchique supérieur (p 125), dont on sait qu'ils peuvent générer des procédures distributives, terrain possible d'apparition de dilemmes entre priorités et de leurs résolutions tendanciellement autoritaires ? Le besoin n'apparaît-il pas d'une distinction entre une planification projective démocratisée et une planification allocative discriminante ?

Plus précisément, une démarche autogestionnaire se doit d'avoir pour complément organisateur une conception éclaircie de la règle commune (ainsi que cela est suggéré p. 128) permettant l'accord de tous comme l'initiative de chacun autour des moyens comme des besoins. Faute d'y pouvoir, la tentation survient de recourir à des procédures de planification répartitive d'en haut (serait-ce y compris localement), avec les interférences entre partenaires qui peuvent les accompagner, ainsi que le suggèrent les notations correspondantes concernant le Venezuela (p. 127-128). Les éléments de l'ouvrage ne fournissent pas d'éclaircissement explicites sur ce point. C'est là une première incomplétude que l'ouvrage incite à prendre en compte.

L'un des points d'application de ce problème concerne la statut que pourraient avoir, dans une perspective autogestionnaire, les équipements et les biens (tels la terre) que leur ampleur destine à une gestion collective (p. 54, 83, 134). Là encore, des solutions, qui peuvent exister, appelleraient une explicitation plus affinée.

Certaines expériences se sont orientées vers une détention et une gestion multipartenariale des activités et des moyens (p. 98). Ce qui précède tend à montrer que (ainsi que diverses expériences le suggèrent) les formules multipartenariales obscurcissent les rapports de production, en dissociant le travail et ses moyens, et tout autant les rapports entre partenaires de l'activité (producteurs, consommateurs, institutions...) en imbriquant empiriquement négociation de prestations et gestion des activités, alors que des conventions thématiques explicites pourraient clarifier sur ces plans les rapports entre partenaires.

Cependant, ces problèmes d'autogestion, de gestion financière, de gestion du travail, si importants qu'ils soient, ne sont pas les seuls à mériter attention. Un point essentiel que l'ouvrage suggère d'envisager est celui de la question de fond suivante : peut-on produire autrement sans échanger autrement ?

En effet, de nombreuses expériences, si résolues qu'elles soient dans leurs avancées sur les points précédents, se révèlent fragiles, et compromises par des faiblesses apparemment multiples et difficilement déchiffrables.

Ainsi constate-t-on à quel point, dans le système Mondragón, le travail peut être dur, taylorisé (p. 65) ; à quel point les travailleurs, à Mondragón (p. 95) et ailleurs, hésitent à s'engager dans l'action coopérative ; à quel point l'emploi, bien que moins frappé de chômage dans la zone de ce groupement que dans le milieu traditionnel, reste marqué par la flexibilité (p. 95) et la précarité (p.107) ; que des coopératives peuvent être conduites à maintenir leur viabilité grâce aux conditions difficiles supportées par leurs sous-traitants (p. 108). Les difficultés peuvent même conduire à ce que certaines d'entre elles, comme au Venezuela, restent en fait fictives (p. 152). Celles qui survivent ont souvent besoin d'aides publiques (p. 81), dépendance qui « adoucit » leurs ambitions transformatrices (p. 165).

L'origine de telles difficultés et d'autres n'est pas toujours saisie clairement. Serait-elle due à l'insuffisance d'une vision à long terme et globale des projets (p. 160) ? A une coopération avec les structures capitalistes environnantes (p. 123) ? Les obstacles sont-ils dans les difficultés juridiques et institutionnelles, dans les différences de cultures (p. 111) ?

Plus clairement, il est parfois vu que les fragilités sont reliées aux pressions de l'environnement marchand, l'économie sociale étant considérée comme intégrée au marché (p. 67) ; des rapports de concurrence pouvant même intervenir entre structures coopératives (p. 21, 132).

Il est temps d'identifier dans leur ampleur les effets des pressions concurrentielles marchandes. L'une d'entre elles est la nécessité qui pousse les coopératives à trouver refuge pour leur activité dans des « niches » étroites du marché (p. 23, 83-84, cas de Longo Maï) ; p. 86-87, 88 (cas de Mol-Matric), le plus souvent conservées à coup de bas prix, qu'il s'agisse de petites séries ou de produits de haute technologie. L'ouvrage constate aussi que bien des structures à vocation coopérative ont finalement, sous ces pressions, renoncé à leurs ambitions transformatrices. On souhaitera préciser que si ces structures ont « fait leur » (p. 162) les normes du marché au détriment de leur projet, c'est sous le poids de contraintes bien réelles dont, au surplus, la nature et l'action sont souvent restées obscures, les moyens d'y parer étant bien plus encore maintenus dans l'ombre. Cette même réflexion sur l'érosion des projets sociaux, secrétée par la vie marchande et lourdement appuyée par les idéologies dominantes, conduit également à contester une défense de l'agriculture n'arguant que de ce qu'elle ne serait pas une marchandise comme les autres (p. 161), et à souhaiter qu'une vraie revivification de l'agriculture mondiale solidaire prenne place dans une transformation d'ensemble.

L'une des souffrances des initiatives économiques populaires est le peu de soutien qu'elles trouvent auprès des syndicats de travailleurs des entreprises traditionnelles ; ceux-ci craignant d'y déceler des sources de travail à bas prix et de retrait de l'Etat de ses missions publiques (p. 115, 141). Les nouvelles activités, en s'affermissant, pourraient contribuer à éclairer les syndicats, aux fonctions aujourd'hui protestataires, sur les sources marchandes globales des pressions sur le travail et les services publics, et sur le potentiel de transformation solidaire, d'intérêt général, apporté par l'économie nouvelle.

Au total, la situation est considérée dans l'ouvrage, à très juste titre, comme profondément marquée par la menace constante de la concurrence (p. 168). Celle-ci est cependant encore vue comme un fatalité qui décide du « sort » des innovateurs (p. 160). Que faire, face à elle ?

De simples règles de connivence, telles qu'un partage des débouchés par zones locales converties en micro-monopoles marchands (tel le centre de secteur évoqué p. 90) ne seraient qu'un expédient fragile. La visée d'une multinationale coopérative (p. 113) s'incrimerait dans la banalisation marchande déjà constatée. L'idée que des transferts de technologie (p. 114) permettraient de rétablir, pour les initiatives faibles, les équilibres détruits, ne conduirait qu'à persévérer dans la recherche de niches marchandes précaires.

Le développement de services publics démocratiques est incontestablement un élément favorable d'une progression vers une économie et une société plus justes. Un tel

développement, observé au Venezuela, dans le domaine des infrastructures (p. 136) va dans ce sens. On peut cependant estimer que ces formes d'activité, adaptées aux tâches communes, ne pourront assumer les rôles des activités économiques les plus courantes.

Une voie extrême est explorée par certains acteurs, tels les participants à la structure coopérative Longo Maï. Cette tentative peut être décrite comme l'essai d'échapper au marché en renonçant, non au seul marché, mais à l'échange lui-même. Ainsi, les biens utilisés et personnellement consommés ne sont pas acquis par leurs utilisateurs, mais répartis par consensus de proximité (p. 68, 75-76). La question posée est alors : la renonciation à l'échange entre personnes et sa suppléance par la distribution ne recèlent-elles pas des dangers d'arbitraire défavorable à l'humanisation du travail ? La recherche de sociabilité à travers les contacts avec l'extérieur (p. 161), expression de l'accès à la communauté, n'est-elle pas le signe d'une incomplétude interne ? Bien des expériences précédentes inclineraient à l'envisager. Le potentiel limité de développement du réseau Longo Maï, comme d'autres expériences du même type de par le monde, tendrait à confirmer cette vue.

Que faire, donc ? Une vraie réponse, et le livre en fait état, semble se faire jour. A l'initiative du gouvernement du Venezuela, a été mis en place un organisme ayant pour mission explicite de permettre, entre les acteurs de la vie économique, notamment locale, cela est dit explicitement, des échanges équitables (p. 128). On s'écarte là visiblement, institutionnellement, de l'échange marchand inégalitaire et sans recours. Un pas essentiel est ainsi franchi. Tous les problèmes ne sont pas pour autant résolus d'avance. Les bases d'expertise d'une telle équité ne sont pas là explicitées.

Les champs d'activité dans lesquels de telles initiatives sont appelées à se développer demandent elles aussi éclaircissement. Certaines activités en recherche d'équité (et souvent, notamment, le « commerce équitable ») se contentent d'investir une filière de production (p. 66, 71, 79), courant des dangers de dépendance. D'autres présentent un large éventail d'activités, comme Longo Maï (p. 84), sans que cela constitue un ensemble générateur d'une autodynamique propre. Le groupe Mondragón se maintient, sans viser une extension de son champ d'activités autre que de stratégie économique (p. 98). Le Venezuela, là encore, est à l'initiative en créant des foyers de développement endogène (p. 126), non sans rencontrer d'obstacles.

L'un d'eux serait le suivant : dès lors qu'on fait confiance à l'équité des échanges entre structures autogérées, comment définir des modes de coopération, entre structures libres de leurs initiatives créatrices de richesse, conduisant à leur communauté d'intérêts, sans recours aux affrontements concurrentiels ? La question est soulevée et abordée, dans le cas de Longo Maï (p. 87) et du Venezuela (p. 128) à travers la solidarité entre coopératives, sans que, là encore, la question des bases de convergence soit pleinement explicitée.

L'ouvrage attire l'attention, on s'en félicitera, sur la signification importante, dans le mouvement de la société, des expériences concrètes d'économie sociale et solidaire (p. 163), et sur la cohérence de stratégies envisageant le passage d'actions d'échelle micro-sociale à l'influence à l'échelle macro-sociale (p. 167). La coordinatrice de l'ouvrage souligne que de telles expériences, c'est leur mérite, prouvent (p. 167) aux opinions publiques la possibilité d'une alternative. On souhaitera à la fois confirmer toute l'importance que pourra prendre le témoignage concret de ces initiatives novatrices en faveur des mutations souhaitées, et souligner d'autant plus que les manques illustrées par leurs faiblesses devraient pour cela trouver leurs remèdes. Alors pourrait

effectivement prendre corps, par les chemins dissidents des circuits raccourcis contournant les structures dominantes (p. 83), comme cela a été le cas dans l'histoire du monde, un mouvement réel vers de nouvelles formes de vie sociale.

Un problème « crucial » (p. 168-169) surgit alors. Quelles sont les conditions de viabilité et de durabilité de telles activités face à l'environnement marchand dont la menace est permanente ? Le problème de la résistance nécessaire est posé explicitement, notamment au Venezuela (p. 126). L'élimination, dans les coopératives, des coûts des gaspillages capitalistes et de la corruption (p. 136) ne pourra suffire à assurer la survie des innovateurs en tant que concurrents efficaces. En outre, des formes de coopération avec des secteurs marchands eux-mêmes défavorisés (petites et moyennes entreprises...) vont s'avérer souhaitables à des conditions adéquates excluant la spoliation. Faut-il accepter le reproche permanent de repli protectionniste que recueillent régulièrement les volontés d'équité ? Là encore, un travail d'explicitation serait requis, débouchant sur une réelle émergence, stabilisée, de nouveaux échanges, face aux trafics marchands dominants, mais aujourd'hui déstabilisés. La position de force marchande et libérale incline, cela est bien vrai, à douter de telles possibilités (p. 171). On estimera que, face aux troubles actuels, une telle orientation est en passe de devenir à la fois nécessaire et accessible..

Le problème du face-à-face avec l'environnement marchand se pose également, dans ses formes spécifiques, à l'échelle des rapports internationaux, entre zones d'activité différentes par leurs caractéristiques. La possibilité d'échanges internationaux équitables est évoquée (p. 63), notamment dans le cas du Venezuela et de ses initiatives significatives dans ce domaine (p. 120, 127-128). Est à bon droit souligné le rôle de carcan de l'Organisation mondiale du commerce, dont l'impératif de concurrence réprime dans les faits les possibilités de coopération démocratiques des structures coopératives en matière d'échanges, et justifie des réglementations des marchés publics (p. 165) interdisant les réciprocités locales, à l'avantage des seuls circuits marchands concurrentiels.

Abordant cet ensemble de thèmes, l'ouvrage évoque, nécessairement, les rapports entre les initiatives économiques populaires et le rôle des Etats, de l'action politique, de leurs rapports au mouvement de la société.

L'expérience fait mesurer à quel point les contraintes économiques et les situations de classe sociale qui en découlent entravent de fait les libertés démocratiques (p. 156). Un problème complexe est posé : un développement important de ces initiatives devrait pouvoir bénéficier d'un appui cohérent des instances politiques (p. 88). Dans le même temps, les structures d'Etat, en liens complexes avec les puissances économiques dominantes, tendent à estomper la dynamique transformatrice, et les collationnements empiristes d'initiatives multiformes et parfois divergentes (p. 145) n'apportent pas toujours les éclaircissements nécessaires. Faut-il envisager un soutien public préalable et indispensable à toute action (p. 18) ? Des stratégies transformatrices peuvent-elles émerger à l'intérieur des cadres existants ? Faut-il, pour agir, s'assurer la conquête de l'Etat (p. 166-167) ? Un statut juridique européen pour les coopératives (p. 165) permettrait-il, dans l'environnement resté marchand, un réel développement coopératif et solidaire ? Ne peut-on envisager que, la société évoluant avec l'émergence affirmée d'activités solidaires, les équilibres politiques de différents niveaux, au fil de rapports certes complexes, devront accompagner ce mouvement, débouchant alors, dans des contextes favorables, sur des appuis mutuels ?

L'abondance des thèmes ainsi repérés, leur complexité, leurs intrications, incitent à le souligner : le simple recueil, dans leur première apparence, des expériences vécues, ne peut suffire à dessiner les contours de projets proposables aux acteurs intéressés. La réflexion de fond, que l'ouvrage recensé a le grand mérite d' amorcer, doit se poursuivre et s'approfondir encore à travers les dialogues nécessaires, et prendre une place dans les processus de concrétisation des projets d'activité, favorisant ainsi des initiatives démocratiques informées.

La conclusion que confirme visiblement la lecture de l'ouvrage est que l'on ne saura produire autrement de la richesse sans échanger autrement, équitablement, solidairement, tout en régulant démocratiquement. On devra, pour cela, savoir rechercher en commun l'équité, et savoir la défendre, contre les poussées environnantes de la concurrence et de l'extorsion qui ne sauraient s'effacer en un jour.

Serait-il trop tôt (p. 168) pour en envisager les conditions concrètement viables ? Les situations mondiales actuelles inclinent à penser que, dès aujourd'hui, pour la justice, la paix, la vie humaine dans le monde, il est temps.

Décembre 2008